

— Particulièrement. Nom donné aux cornes rameuses de quelques animaux, comme le cerf, le chevreuil et le daim : *Un bois de cerf. Un bois de renne. Comme un vieux cerf, dans une forêt, porte son bois rameux au-dessus des têtes des jeunes faons.* (Fén.)

Ce cerf blâme ses pieds qui le rendent agile,
Il estime un bois qui lui nuit.

LA FONTAINE.

Au milieu de l'arène il s'élance et s'arrête.
Dresse le bois rameux qui couronne sa tête.

ROUCHER.

« So dit par plaisanterie des cornes que l'on prête aux mâles trompés : *Cette femme fait porter du bois à son mari.* »

Il pourrait bien.
Charger de bois mon dos comme elle a fait mon front.

MOLIÈRE.

— Poétiq. *Les hôtes, les habitants des bois, Oiseaux ou autres animaux qui vivent dans les bois :*

Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phénix des hôtes de ces bois.

LA FONTAINE.

— *En plein bois, sous bois.* Au milieu des bois : *Nous nous égarâmes et nous nous trouvâmes EN PLEIN BOIS.* (Acad.) *Les voitures partaient et les hommes accompagnèrent jusqu'à ce qu'ils fussent sous bois.* (L. Sue.)

— *Bouquet de bois,* Petite touffe d'arbres de haute futaie.

— *Bois d'une lance, d'une pique,* Hampe, bâton qui porte le fer d'une lance, d'une pique, et autrefois, par ext., Lance elle-même : *Les champions coururent l'un sur l'autre avec tant d'impétuosité que leurs bois volèrent en éclats.* « *Bois d'un fusil, d'un pistolet,* Partie en bois sur laquelle est monté le canon de ces armes et qui porte leur batterie.

— *Bois de lit,* Ensemble des pièces de bois qui composent la menuiserie d'un lit : *Bois de lit en acajou, en palissandre.* Démonter, remonter un *BOIS DE LIT.*

— *Loc. fam. Homme de bois,* Homme inerte, sans volonté, sans énergie, comme serait une statue de bois : *Dans votre propre famille, vous passez pour un homme de bois.* Sous le despotisme, les hommes nous semblent de bois. (De Custine.) « *Bois d'ébène,* Nom que ceux qui faisaient la traite donnaient ironiquement aux nègres, par allusion à leur couleur : *Bergoz allait acheter du bois d'ébène au cap Sainte-Marie de Madagascar.* (Méry.) *Le bois d'ébène était vivement demandé ; il enleva quelques Indiens.* (X. Saintine.) *Le capitaine Ledoux devint un homme précieux pour les trafiquants de bois d'ébène.* (P. Mérimée.) « *Trouver visage de bois,* Se dit lorsque, venant chez quelqu'un, on trouve sa porte fermée, et par ext., lors même que, la porte étant ouverte, on ne trouve pas dans l'appartement la personne qu'on y venait voir : *Porter bien son bois,* Cheminer d'un pas régulier et en se tenant droit, comme faisaient les soldats quand ils portaient la pique haute, pour s'arrêter et pour saluer ; on le dit, par analogie, des gens d'un certain âge qui ont conservé la fermeté de leur allure : *Ce vieillard est encore vert ; il porte bien son bois.*

— *Loc. prov. Faire flèche de tout bois,* Mettre tout en œuvre pour réussir, pour se tirer d'affaire. « *Ne savoir plus de quel bois faire flèche,* Ne plus savoir à quel moyen recourir ; être à bout de ressources : *Il ne savait plus de quel bois faire flèche.* (Villem.) « *Tout bois n'est pas bon à faire flèche,* Il faut savoir distinguer, choisir les moyens, les agents que l'on emploie. « *Etre volé comme dans un bois,* Etre la dupe de hardis fripons. « *Etre du bois dont on fait les...* Avoir les qualités requises pour devenir... : *Il est du bois dont on fait les généraux, les ministres.* Vous êtes du bois dont l'empereur faisait les princes. (J. Sandeau.) « *L'homme est du bois dont on fait les arcs ; plus on le tient courbé, plus il se redresse.* (A. d'Houdetot.) « *Monsieur, demandez un examinateur à un futur avocat, qu'est-ce qu'une caution ? — Une caution ? monsieur, répond l'étudiant en se grattant l'oreille, une caution... c'est... ce qui sert... à nous garantir... de... d'une éventualité fâcheuse.* « *Le vieux professeur sourit malignement.* « *En ce cas, reprit-il, un parapluie est une caution ? — Oh ! non, monsieur, reprit le jeune homme ; un parapluie, ce n'est qu'une précaution.* — *Très-bien, mon ami, vous êtes du bois dont on fait les présidents.* »

Ce n'est pas ce bois-là dont on fait un mari.

A. DE MUSSET.

« On verra de quel bois je me chauffe. On verra ce que je puis faire, ce dont je suis capable : *VOYANT DE QUEL BOIS SE CHAUFFAIT, je m'en défis.* (St.-Sim.) « *S'emploie souvent sous forme de menace : Je lui apprendrai de quel bois je me chauffe.* « *La faim chasse le loup hors du bois ; quand le loup a faim il sort du bois,* La nécessité contraint les hommes à faire des choses qui ne sont ni dans leurs habitudes ni dans leurs goûts : *Un pauvre diable était accusé d'avoir volé un pain à l'étalage d'un boucher.* « *Messieurs, disait-il au tribunal pour s'accuser ;* messieurs, QUAND LE LOUP A FAIM... « *Accusé, reprit sévèrement le président, QUAND LE LOUP A FAIM il travaille !* » « *Aller au bois sans cognée,* Entreprendre une chose sans avoir les moyens nécessaires pour réussir. « *Il n'est feu que de bois vert,* Pour l'ardent, l'actif, rien de tel que les jeunes gens. « *Il n'est bois si vert qui ne s'allume,* Quelque patient que soit un homme, il

finir par s'emporter quand on le pousse à bout. « *Qui a peur des feuilles n'aile au bois,* Quand on craint le danger, il ne faut pas aller dans les endroits où l'on peut le rencontrer. « *Le bois tortu fait le feu droit ?* Il est permis de recourir à des moyens détournés pour arriver à un but honnête. « *Autrefois, crosse de bois, évêque d'or ; aujourd'hui, crosse d'or, évêque de bois,* Quand les évêques vivaient dans la simplicité, ils étaient des saints ; depuis qu'ils se sont livrés au luxe, ils ont perdu les vertus des premiers temps :

Au temps passé du siècle d'or,
Crosse de bois, évêque d'or ;
Maintenant on change les lois,
Crosse d'or, évêque de bois.

FURETIÈRE.

— *Eaux et for. Arbres en général, isolés ou réunis : L'âge du bois. Couper du bois.* « *Bois domaniaux,* Bois qui appartiennent à l'Etat. « *Bois d'affouage,* Bois aménagé en coupes régulières. « *Bois de demi-futaie,* Celui qui a de quarante à soixante ans. « *Bois de haute futaie,* Celui qui est composé d'arbres arrivés au maximum de leur croissance, c'est-à-dire qui ont dépassé cent ans. « *Bois de jeune futaie,* Celui qui a de soixante à cent ans. « *Bois taillis,* Celui que l'on taille, que l'on coupe de temps en temps, et dont les arbres n'ont pas quarante ans. « *Bois vif,* Arbre qui pousse des branches et des feuilles. « *Bois de réserve,* Bois soumis à un aménagement exceptionnel. Se dit surtout de ceux que les communes font périodiquement exploiter pour faire face à leurs dépenses. « *Bois mort,* Arbre séché sur pied. « *Mort-bois.* V. ce mot à sa place alphabétique. « *Bois recépé ou en recépage,* Taillis gâté que l'on recépé, que l'on coupe par les pieds pour obtenir des pousses plus saines. « *Bois de délit,* Arbres coupés en fraude. « *Bois gisant,* Arbre renversé, abattu. « *Bois arsin,* Arbres qui ont été endommagés par le feu. « *Bois de brin,* Arbres venus de graine, par opposition à ceux qu'on a tirés des pépinières ou transplantés. « *Bois chablis,* Arbres que les vents ont abattus. « *Bois charmé,* Arbre qui est près de périr ou de tomber pour avoir reçu une lésion dont la cause n'est pas apparente. « *Bois défensables,* Arbres que leur hauteur met à l'abri de la dent des bestiaux, et qui peuvent être utilement coupés ou taillés sans nuire à leur croissance. « *Bois en défens ou défens,* Celui dont l'entrée est interdite aux bestiaux, et aussi celui qu'on laisse croître sans l'abattre, parce qu'il est reconnu de belle venue. « *Bois éhoupé ou déshonoré,* Arbre dont la cime est coupée. « *Bois encroué,* Arbre sur lequel un autre est tombé ou qui est très-rapproché d'un autre arbre et parfois presque soudé avec lui. « *Bois en état,* Arbres debout. « *Bois d'entrée,* Arbres qui ont quelques branches sèches et d'autres encore vertes. « *Bois à faucillon,* Partie de bois qui ne se compose que de végétaux que l'on peut couper avec la faux, tels que bruyères, genêts, ajoncs, etc. « *Bois en grairie ou gruerie,* Bois appartenant à des particuliers, mais sur lesquels on peut exercer certains droits, tels que la paison, la glandée, etc. « *Bois en pueit,* Arbres nouvellement coupés. « *Bois de haut revenu,* Demi-futaie de quarante à soixante ans. « *Bois en grume,* Celui qui est encore revêtu de son écorce. « *Bois marmementau,* Arbres qui servent à l'embellissement d'une ville, d'une propriété, et qu'il n'est pas permis d'abattre. Dans la fameuse discussion qui s'éleva entre Furetière et l'Académie française, Furetière reprocha à La Fontaine, qui avait été officier des eaux et forêts, de ne pas savoir distinguer le bois en grume du bois marmementau ; le Bonhomme saisit l'occasion d'une bastonnade qu'on disait avoir été administrée à Furetière, pour lui décocher l'épigramme suivante :

Toi, qui de tout as connaissance entière,
Ecoute, ami Furetière :
Lorsque certains gens
Pour se venger de tes diis outrageants,
Frapaient sur toi comme sur une enclume,
Avec un bois caché sous le manteau ;
« Dis-moi si c'était bois en grume,
Ou si c'était bois marmementau ? »

Furetière répondit :

« Ça, disons-nous deux nos vérités :
Il est du bois de plus d'une manière ;
Je n'ai jamais senti celui que vous citez ;
Notre ressemblance est entière, »

Car vous ne sentez point celui que vous portez.

On sait que le Bonhomme vivait séparé de sa femme.

— *Comm. Train de bois,* Sorte de long radeau composé de bûches liées ensemble, et qu'on abandonne au courant d'eau qui doit les porter. « *Bois flotté,* Celui qui est venu par eau en train ou à bûches perdues, à flot perdu. On dit : *fam., Un visage de bois flotté,* pour dire, Un visage pâle, défilé, décharné. « *Bois à bûches perdues,* à flot perdu, Bois qu'on a jeté pêle-mêle dans des canaux ou des rivières, qui le portent au lieu où il doit être expédié. « *Bois canard,* Celui qui, jeté à flot perdu, est submergé, égaré, n'arrive pas à sa destination. « *Bois pelard,* Celui dont on a enlevé l'écorce pour faire du tan. « *Bois de quartier ou de traverse,* Bois fendu par moitié, tiers ou quart. « *Bois de refend,* Celui qui a été recoupé suivant le fil du bois pour faire des lattes, des échelles, quelquefois même du bois merrain. « *Bois de scage,* Celui qu'on tire des troncs gros et courts, en les sciant. « *Bois blancs,* Bois tendres et peu colorés, comme ceux du peuplier, du trem-

ble, du saule, du tilleul. Cette expression de *bois blanc* est tout à fait impropre, si on la prend comme l'opposé de *bois dur* : le charme a un bois très-blanc et très-dur, celui du tilleul est coloré et mou, etc. ; aussi, quelques auteurs ont-ils proposé la qualification de *bois tendres*, qui n'a pas été adoptée dans le langage ordinaire. « *Bois carré ou de charpente,* Celui qui est équarri pour la construction. « *Bois de charpente,* Celui qui, par son essence, sa forme et son âge, a acquis les qualités nécessaires pour être utilisé dans la construction : *Le chêne, le sapin, le châtaignier, le peuplier sont les meilleurs bois de charpente.* « *Bois de charbonnage,* Celui qui est employé par les charbons ; tels sont le frêne, l'orme, le charme, l'ébène, etc. « *Bois d'équarrissage,* Celui qui a des dimensions suffisantes pour pouvoir être équarri sans trop de déchet. « *Bois de fente,* Chêne scié, préparé pour la menuiserie. « *Bois de marine,* Bois choisi, d'une grande longueur et d'un fort équarrissage, pour servir à la construction des vaisseaux. « *Bois médicinaux,* Ceux que la médecine utilise et qui se vendent chez les pharmaciens, comme le gaïac, le sassafras, la squine, la saïsepareille, etc. « *Bois résineux,* Ceux qui fournissent, non-seulement de la résine, mais de la gomme, du vernis ou des baumes. « *Bois colorants ou de teinture,* Ceux qu'on emploie en teinture, tels que les bois de Brésil, de campêche, le sumac, etc. « *Bois brouté,* Celui qui est tortu, inégal. « *Bois déchiré,* Bois qui provient de quelque ouvrage mis en pièces, et surtout des démolitions et des vieux bateaux. « *Bois déversé, gauchi,* Bois couronné par l'effet de la chaleur ou de l'humidité. « *Bois échauffé, poulleux ou malandré,* Celui qui commence à se pourrir. « *Bois d'entrée,* Celui qui n'est plus vert, sans être entièrement sec. « *Bois flache ou flacheux,* Bois qui ne peut être équarri sans beaucoup de déchet. « *Bois de moule,* Bois de chauffage qui a été coupé à la longueur déterminée par les règlements. « *Bois mouliné,* Celui qui est rongé par les vers. « *Bois neuf,* Bois de chauffage, qui a son écorce et qui est venu par voiture ou par bateau. « *Bois nouveau,* Bois dur et plein de nœuds. « *Bois d'ouvrage,* Bois qu'on travaille dans les forêts, et dont on fait des sabots, des ustensiles de ménage. « *Bois roulé,* Celui dont les crues annuelles n'adhèrent pas entre elles, et qui ne doit pas être employé dans les constructions. « *Bois volant,* Celui qui vient par le flot droit au port ou le recueille. « *Bois à douvin, Bois à pipe, Merrain :*

— *Bot.* Le mot *bois* entre dans le nom vulgaire d'un grand nombre d'arbres et d'arbustes ; nous donnons ici les principaux :

Bois d'absinthe, bois amer, Cassie et simarouba. « *Bois d'acajou,* Mahogoni. « *Bois d'ans,* Badiane étoilée, et quelquefois avo-cier. « *Bois à balais,* Bouleau, et quelques arbustes dont les menues branches servent, comme celles du bouleau, à faire des balais. « *Bois bûit,* Buis, parce qu'on en bûit des branches le dimanche des Rameaux. « *Bois de benjoin,* Terminalier mauritanien de Lamarck, qui fournit un baume analogue au benjoin. « *Bois de Brésil, bois de Fernambouc, bois d'Inde,* Espèce de césalpinie du Brésil. Il passait autrefois pour astringent ; on ne l'emploie plus aujourd'hui que pour teindre en rouge foncé. « *Bois de campêche,* Grand arbre de la famille des légumineuses, qui croît dans la baie de Campêche ; c'est l'*hamatoxylum Campechianum* des botanistes. On s'en sert pour teindre en violet foncé, et trop souvent pour sophistiquer les vins. « *Bois de citron,* Citronnier. « *Bois d'ébène, Ebénier.* « *Bois de fièvre,* Quinquina et millepertuis en arbre, à cause de leurs propriétés fébrifuges. « *Bois de mai,* Aubépine commune. « *Bois de Perpignan,* Rejetons du micocoulier dont on fait, à Perpignan, des manches de fouet et de petits ouvrages. « *Bois de senteur, Ruizie.* « *Bois de Spa,* Bois blanc, et surtout de châtaignier, dont on fait à Spa de petites meubles. « *Bois violet ou de violette,* Palissandre, à cause de sa couleur et de l'odeur de violette qu'il exhale. « *Bois de tabac,* Manabée. « *Bois d'Acouma, Acomat.* « *Bois d'aigle,* Aquilaire et agaloché. « *Bois à aiguilles,* Arbres résineux de la famille des abietinées, à feuilles très-effilées. « *Bois d'amarante,* Arbre d'Amérique, employé dans la marqueterie. « *Bois d'amourette, Acacia à petites feuilles et acacia à feuilles de tamarinier.* « *Bois d'arc, Cythse.* « *Bois de baume ou de petit baume,* Baumier, et, à la Martinique, croton balsamifère. « *Bois bouton, Céphalanthe.* « *Bois de canelle, Cannelier et laurier blanc de l'île Maurice.* « *Bois carré, Fusain.* « *Bois canon, bois de trompette, Cécropie.* « *Bois de chandelles, Balsamier élimifère, dragonier à feuilles réfléchies, et plusieurs arbres résineux qu'on appelle aussi bois à flambeau.* « *Bois de Chypre ou de Cypré, Bois de Rhodes, Bois de rose, Cordie géracanthé, cyprès distique, et plusieurs espèces de balsamiers, de liserons des Antilles et de la Chine, dont le bois, à odeur de rose, est employé en parfumerie et dans l'ébénisterie de luxe.* « *Bois à coton,* Nom du peuplier de Virginie et de quelques autres arbres dont les graines sont surmontées d'une touffe de poils blancs et soyeux. « *Bois de couleur, Ophios, draconté et nœprun ferrugineux.* « *Bois de crave, Cannelle giroflée.* « *Bois de crocodile, Clutia musquée, dont l'odeur a de l'analogie avec celle du crocodile.* « *Bois de da-*

mier, Badamier. « *Bois à enivrer, Tithymale arborescent, galga soyeux et coquo du Levant.* « *Bois de fer,* Nom commun à plusieurs bois exotiques noirs et à fibre très-dure, tels que le sidéroxyle, le fagarier de la Jamaïque, le nagas de Ceylan, etc. « *Bois gentil, bois joli, Daphné ou garou.* « *Bois immortel, Endrach de Madagascar, à cause de la dureté de son bois.* « *Bois jaune, Laurier de la Jamaïque, tulipier, sumac fustet, etc., et autres arbres dont on emploie le bois pour teindre en jaune.* « *Bois de joli-cœur, Pittosporé ondulé, arbre des Antilles.* « *Bois de lardoire, Evonymé ou fusain.* « *Bois madame, à la Martinique, Guet tardo rude.* « *Bois madré, Exécacarie lucide.* « *Bois néphrétique, Arbrisseau de l'Amérique méridionale.* On croyait que l'eau dans laquelle il avait trempé guérissait les maladies des reins et de la vessie. « *Bois d'oreille, Mésérion.* « *Bois palmiste, Geoffroy épineuse, bien qu'elle n'ait aucun rapport avec les palmistes.* « *Bois perdrix, à la Martinique et à la Guadeloupe, Heistérie écarlate, dont les fruits sont recherchés par les pigeons qu'on nomme perdrix dans le pays.* « *Bois plant, Oxyride blanche ou rouvet.* « *Bois de pomme ou Bois de rainette, Arbre de l'île de Franco, qui est une espèce de dodonée. Ses feuilles, quand elles sont froissées, exhalent une odeur de pomme rainette.* « *Bois à poudre, Nerprun bourdaïne, dont on se sert dans la fabrication de la poudre.* « *Bois puant, Anagyris et quassia foetida.* « *Bois punais, Cornouiller sanguin.* « *Bois saint, Galac et garou.* « *Bois de Sainte-Lucie, Cerisier mahaleb, dont le bois odorant se travaille au tour, particulièrement à Sainte-Lucie, village du département de la Meurthe.* « *Bois satiné, Férolie, arbre de Cayenne dont le bois, à reflets ondoynants, est employé dans la marqueterie.*

— *Agric. et hort.* Rejetons des arbres : *Le tilleul donne beaucoup de bois. Ce pêcher, cette vigne jette trop de bois. Le retranchement du bois ne faisait que rendre ses fruits meilleurs.* (Boss.)

— *Techn.* *Bois affaibli,* Celui qui a perdu de sa grosseur par suite d'un travail approprié à son usage. « *Bois bougé,* Celui qui est courbé ou recourbé artificiellement. « *Bois cantibay, Celui qui a un côté où il n'y a que des flaches.* « *Bois corroyé, Celui qui est raboté.* « *Bois cru, Boiserie qui n'a pas encore reçu de peinture.* « *Bois durci, Composition formée d'un mélange de sciure de bois et de sang liquide, que l'on agglomère, au moyen d'une forte pression, dans des moules de fonte, de manière à produire des objets de toutes formes et de toutes dimensions. On fait surtout, avec le bois durci, des médaillons, des enciers, des coffrets, des manches de couteaux et une foule d'autres articles de tabletterie presque toujours ornés de sculptures en relief. « *Bois lavé, Celui dont on a ôté les traces de la scie avec la biseigüe ou le rabot.* « *Bois méplat, Celui qui a plus de largeur que d'épaisseur.* « *Bois refait, Celui qui, après avoir été employé vert, s'est déversé, et que l'on a équarri de nouveau.* « *Bois roux ou bois torréfié, Bois incomplètement carbonisé que l'on emploie, dans certains pays, pour puddler la fonte, réchauffer et corroyer le fer, parce qu'il offre une économie notable sur les autres combustibles. On le prépare dans des caisses ou des cornues de fonte chauffées à l'extérieur par la flamme perdue des hauts fourneaux.* « *Bois vif, Celui qui, après son équarrissage, a les arêtes vives et est purgé de l'aubier et des flaches.* « *Bois d'échantillon, Pièce de bois qui a une grosseur et une longueur déterminées.* « *Bois d'un éventail, Sa monture, quelle que soit la matière qui la compose : Le bois de l'éventail, qu'on appelle aussi pied, est formé de deux longues lamelles extérieures, nommées panaches, et d'un certain nombre de lamelles courtes et intérieures, appelées brins. Les éventailistes parisiens tirent les bois des communes d'Andeville, du Déluge, de la Boissière, de Corbeil-Cerf et de Sainte-Geneviève, dans le département de l'Oise.**

— *Typogr.* Nom sous lequel on désigne d'une manière générale les biseaux et les règles qui entrent dans la forme. On l'étend aux garnitures, quand celles-ci ne sont pas en fonte.

— *Grav. et typ.* Tout dessin gravé sur un morceau de bois dur, dont l'épaisseur est égale à la hauteur des lettres, et qui s'intercalait dans la forme : *Ce bois vient trop noir, trop pâle. Prenez garde d'écraser les bois. Faites un fumé, une épreuve de ce bois.*

— *Mar. Coque ou partie de la coque d'un navire : Le choc des vagues faisait craquer le bois de notre vaisseau.* « *Tirer en plein bois, Diriger le feu des canons sur la coque.* « *Bois d'arrimage, Morceaux de bois ronds qui servent à préserver du roulis les tonneaux placés dans la cale.*

— *Véner. Toucher au bois,* Se dit du cerf quand il brunit sa tête, c'est-à-dire quand il la frotte contre les arbres pour en détacher la peau qui l'enveloppe. « *Faire le bois, Aller en quête du gibier pour reconnaître l'endroit où il se retire.*

— *Jeux. Abatte du bois, Aux quilles, Renverser presque toutes les quilles.* « *Au triotrac, Prendre de nouvelles dames à la pile, quand on en a déjà joué.* On abat souvent plusieurs dames à la fois pour faire plus facilement ses cases dans la suite. « *Fam. Faire beaucoup de besogne, expédier beaucoup d'affaires en peu de temps.*